

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la santé Question écrite n° 3833

Texte de la question

M. Denis Jacquat reprend les termes de sa question posée le 10 octobre 2006, sous la précédente législature, demeurée sans réponse, et attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur les recommandations exprimées dans le rapport concernant les maisons médicales de garde (MMG). Le rapport préconise de favoriser une filière de prise en charge cohérente de santé publique en donnant intérêt à agir à tous les acteurs, notamment en finançant, sur des bases identiques, une fois reconnu leur intérêt, toutes les MMG ou leur établissement support (sanitaire et médico-social). Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur: M. Denis Jacquat

Circonscription: Moselle (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 3833

Rubrique: Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire: Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 4 septembre 2007, page 5428 **Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)